

# Chapitre 16

## L'Europe centrale et orientale

KAROL JAKUBOWICZ

Directeur de la Planification stratégique,  
Télévision polonaise, SA,  
et maître de conférences à l'Institut du journalisme  
de l'Université de Varsovie,  
Varsovie (Pologne)

### MUTATIONS FONDAMENTALES

On considère généralement que l'Europe centrale et orientale (ECO) est constituée des anciens pays communistes d'Europe centrale (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Serbie et Montenegro, Slovaquie, Slovénie) et des pays d'Europe de l'Est émergents de l'ancienne Union soviétique (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Estonie, Fédération de Russie, Géorgie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Ukraine).

Une analyse de la situation dans les pays d'Europe centrale et orientale ne peut éluder le fait qu'on assiste dans tous ces pays à une mutation fondamentale de leur système politique et économique, qui est en interaction avec des changements dans la structure sociale, ceci s'accompagnant souvent d'un besoin de redéfinition des frontières territoriales, sociales et culturelles. Pratiquement tous ces pays ont souffert – ou souffrent encore – d'une crise économique résultant de l'effondrement de l'ancien système. Les problèmes sociaux, économiques et du travail dérivant de ces crises et de la nécessité de démanteler et/ou de moderniser les industries inefficaces et improductives sont le point de mire de la politique économique, au détriment de politiques visant plus le long terme et axées sur la promotion et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et les progrès dans la société de l'information.

Les pays d'Europe centrale et orientale ont abordé les années 90 avec des infrastructures de télécommunications et de diffusion héritées de l'ère communiste alors qu'elles étaient rudimentaires et étroitement contrôlées. Cependant, des changements spectaculaires sont en cours. Néanmoins, le sens et l'allure de ces changements diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre, selon le contexte général économique et politique. Dans certains des pays les plus avancés, un système mixte de diffusion public et privé fonctionne déjà sur un mode semblable aux systèmes en vigueur en Europe occidentale. Ailleurs, le mono-

pole d'État sur la diffusion a été pratiquement conservé, avec la vieille chaîne d'État qui continue de diffuser et d'occuper le devant de la scène, étant donné que seules des chaînes locales privées ont été autorisées (voir Commission européenne ; Eureka Audiovisual, 1998).

Le développement des télécommunications est considéré comme un objectif important, mais les efforts ont surtout porté sur l'offre de services de téléphonie de base, remédiant à de longues années de désintérêt et d'investissements insuffisants dans ce domaine. En tout cas, « en Europe centrale et orientale, on a avancé avec précaution sur le chemin tortueux qui a mené des télécommunications délabrées de l'époque du communisme aux standards en matière de réseau et d'offre de services de la fin du xx<sup>e</sup> siècle », en raison de la réticence à privatiser des monopoles d'État et à libéraliser le marché des télécommunications. En conséquence, « les télécommunications de la région ne sont pas encore à la hauteur du standard requis dans une économie moderne au moins à deux égards. En premier lieu, la télédensité (le nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants) est trop faible. Même sur les meilleurs marchés de la région, elle se situe au-dessous de la moitié du niveau constaté en Europe de l'Ouest. En second lieu, le système ne parvient pas à répondre à la demande croissante de services de données et d'informations qui caractérisent l'ère du multimédia » (Business Central Europe, 1998, p. 39.)

Un rapport préparé en mai 1996 pour le Central and East European Information Society Forum a fait état des tendances suivantes dans certains pays d'Europe centrale : « L'analyse relative au produit intérieur brut (PIB) par habitant indique que la proportion du PIB dépensé en équipement de télécommunications est presque une constante à 0,4 %. À l'inverse, les dépenses en technologies de l'information (TI) apparaissent comme étant en étroite corrélation avec le PIB par habitant, passant de 1 % pour un PIB par habitant de 8 000 euros à 2,5 % pour 23 000 euros. Ces chiffres suggèrent que l'investissement en télécommunications

est traité comme [...] un équipement indispensable tandis que les dépenses en TI sont considérées comme un élément facultatif qu'on ne peut s'autoriser que quand les ressources financières le permettent. Les dépenses en TI des entreprises sont souvent inférieures à 1 % des revenus alors que ces chiffres sont beaucoup plus importants dans l'Union européenne (UE) où il est fréquent que ces dépenses atteignent 6 % ou plus » (Report of Panel A, 1996, p. 9). Bien que la situation ait pu changer quelque peu depuis lors, il est clair que beaucoup reste à faire dans les pays d'Europe centrale et orientale pour que l'avènement de la société de l'information devienne une réalité.

Les pays d'Europe centrale et orientale représentent une grande variété de situations politiques et sociales, ainsi que de niveaux d'évolution technologique et économique. Pour certains d'entre eux, des informations et des données fiables sont très difficiles à obtenir. En conséquence, la présentation ne peut se prévaloir d'être complète et exhaustive. Dans certains cas, les données provenant de plusieurs sources et pour différents pays devront être utilisées afin de fournir un tableau de la situation aussi complet que possible. Des informations plus détaillées sont disponibles concernant les pays d'Europe centrale et il est inéluctable que l'attention se porte principalement sur eux.

## NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉCONOMIQUE

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) est en grande partie déterminé par le niveau de développement technologique et économique, ainsi que par l'importance du marché et le pouvoir d'achat de la population. En conséquence, l'analyse des TIC en Europe centrale et orientale serait incomplète sans procéder au minimum à un examen, même superficiel, de ces facteurs structurels.

Comme l'illustre le tableau 16.1, la taille de la population est extrêmement variable d'un pays de l'ECO à l'autre, et on trouve des différences considé-

**Tableau 16.1 → Tendances du développement humain et de la croissance économique dans les pays de l'ECO, 1995**

Pays	Population (millions)	Développement humain + Revenus par habitant		Comptes Revenus nationaux		Tendances des performances économiques	
		Indicateurs du développement humain	PIB par habitant (dollars des États-Unis)	PIB (milliards de dollars des États-Unis)	Les services en % du PIB	PNB (milliards de dollars des États-Unis)	PNB par habitant (dollars des États-Unis)
<b>Développement humain élevé</b>							
Hongrie	9,930	0,857	2 334	44	59	42	4 120
Pologne	38,754	0,851	1 701	118	54	108	2 790
R. tchèque	10,223	0,884	3 164	45	55	40	3 870
Slovaquie	5,360	0,875	3 054	17	61	16	2 950
Slovénie	1,920	0,887	n.d. <sup>a</sup>	19	57	16	8 200
<b>Développement humain moyen</b>							
Albanie	3,445	0,656	887	2	23	2	670
Arménie	3,645	0,674	587	2	20	3	730
Azerbaïdjan	7,864	0,623	355	3	41 <sup>b</sup>	4	480
Bélarus	10,323	0,783	1 712	21	52	21	2 070
Bulgarie	8,387	0,789	2 605	12	53	11	1 330
Croatie	4,494	0,759	n.d.	18	62	16	3 250
Estonie	1,442	0,758	2 530	4	64	6	2 860
Fédération de Russie	147,231	0,769	1 988	345	55 <sup>b</sup>	332	2 240
Géorgie	5,788	0,633	433	2	11	2	440
Lettonie	2,448	0,704	1 912	6	60	6	2 270
Lituanie	2,131	0,750	1 683	7	53	7	1 900
Moldavie	4,451	0,610	n.d.	3	22	4	920
L'ex-République yougoslave de Macédoine	2,205	0,749	n.d.	2	n.d.	2	860
Roumanie	22,573	0,767	1 358	36	39	33	1 480
Ukraine	51,218	0,665	999	80	41	84	1 630

a. Données non disponibles.

b. Les données se rapportent à une année autre que 1995.

Sources : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 1998. ONU, Division de la population.

Tableau 16.2 → Revenus et investissements dans les télécommunications dans les pays de l'ECO, 1996

Pays	Revenus dans les télécommunications			Investissements dans les télécommunications		
	Total (millions de dollars des États-Unis)	Par habitant (dollars des États-Unis)	En% du PIB	Total (millions de dollars des États-Unis)	Par habitant (dollars des États-Unis)	En % de la FBCF <sup>a</sup> 1995
<b>Pays à faibles revenus</b>						
Albanie	36,5	9,9	1,3	5,1 <sup>b</sup>	1,4	n.d. <sup>c</sup>
Arménie	29,6 <sup>d</sup>	7,9	n.d.	2,7 <sup>d</sup>	0,7	n.d.
Azerbaïdjan	43,8	5,8	1,3	1,4	0,2	n.d.
Bosnie	0,4 <sup>b</sup>	0,1	n.d.	0,1 <sup>b</sup>	n.d.	n.d.
Géorgie	7,1 <sup>d</sup>	1,3	n.d.	0,9 <sup>d</sup>	0,2	n.d.
<b>Pays à revenus moyens inférieurs</b>						
Bélarus	225,1	22,0	2,0	118,3	11,5	1,5
Bulgarie	79,3	9,4	1,9	23,8	2,8	2,7
Estonie	147,9	100,6	2,9	65,5	44,6	5,0
Fédération de Russie	5 259,8	35,6	1,0	1,2	n.d.	1,4
Lettonie	141,3	57,0	2,8	58,0	23,4	n.d.
Lituanie	133,3	35,9	1,8	31,5	8,5	4,0
Moldavie	38,0	9,0	1,5	16,0	3,8	8,5
Pologne	2 538,4	65,7	1,8	886,2	23,0	4,4
L'ex-République yougoslave de Macédoine	80,5	37,2	2,5	87,0	40,2	n.d.
Roumanie	559,8	24,8	1,2	197,4	8,7	3,0
Slovaquie	476,2	88,6	2,1	279,8	52,1	3,7
Ukraine	1 100,8	21,5	15,4	199,5	3,9	2,1
Yougoslavie	413,9	39,1	1,5	99,4	9,4	10,2
<b>Pays à revenus moyens supérieurs</b>						
Croatie	592,4	131,6	3,2	246,1	54,7	21,5
Hongrie	1 287,2	126,0	1,8	544,4 <sup>b</sup>	53,1	6,5
R. tchèque	1 158,8	112,3	2,1	1 063,5	103,1	21,5
Slovénie	326,3	163,9	1,6	142,2	71,4	2,5

a. Formation brute de capital fixe.

b. Données de 1995.

c. Données non disponibles.

d. Données de 1994.

Source : Indicateurs mondiaux de télécommunication, Genève, UIT, 1998.

**Tableau 16.3 → Pénétration des télécommunications en Europe centrale et de l'Ouest, 1996**

Régions	Lignes principales pour 1 000 habitants	Abonnements téléphones cellulaires (%)	Abonnements télévision câblée par ménage (%)	Lignes principales numériques (%)
Europe de l'Ouest	50,9	9,1	27,7	84,6
Europe centrale <sup>a</sup>	22,6	1,54	21,2	37,1

a. A partir des données pour la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie.

Source : European Information Technology Observatory, 1998.

rables en termes de développement humain et de performances économiques. On doit accorder une grande importance au secteur des services pour la création des conditions favorables au développement des TIC. Plus son rôle est important dans l'activité économique, plus la demande est forte en matière de services de communication et d'information et donc de technologie.

Il apparaît clairement d'après le tableau 16.1 que les pays ayant de faibles PIB et PNB (produit national brut) par habitant, dans lesquels la contribution du secteur des services au PIB est aussi très faible, ne sont pas capables de soutenir un taux de croissance élevé des TIC. Ceci est confirmé par le tableau 16.2 qui compare le volume des investissements dans les télécommunications et les revenus entre les différents pays de la région. Dans les pays à bas revenus, le volume est négligeable, ce qui indique que les télécommunications ne représentent pas encore une part importante de l'économie. Il existe également des différences claires dans le niveau des revenus et de l'investissement dans les télécommunications entre les pays les plus et les moins avancés dans les autres fourchettes de revenus.

## INFRASTRUCTURE DES TIC

### Télécommunications

Comme indiqué plus haut, l'Europe centrale et orientale progresse plus lentement que l'Europe de l'Ouest

en termes de développement des télécommunications. Cela apparaît clairement dans le tableau 16.3 qui compare la situation dans les deux régions. Les cinq pays d'Europe centrale pris en considération dans le tableau affichent un niveau relativement élevé de développement des télécommunications, et donc, en termes réels, la comparaison serait encore moins favorable pour la région dans son ensemble.

Par exemple, la Lituanie est l'un des nombreux pays de l'ECO où la qualité existante des communications locales ne répond pas aux attentes des utilisateurs. Ainsi, il est nécessaire de remplacer les stations téléphoniques analogiques par des stations numériques (d'ici 2015) et de mettre en place un système d'information pour les abonnés au téléphone, avec introduction progressive d'un équipement spécifique (imitation vocale, système de contrôle automatique, communication avec les systèmes étrangers). D'ici l'an 2000, les cabines téléphoniques à pièces seront remplacées par des cabines à carte ; des contrôles des cartes téléphoniques et des centres de diagnostic seront mis en œuvre au sein de toutes les branches des télécommunications lituaniennes. Un rapide développement d'un réseau de câbles à fibres optiques est planifié. En 1996, une ligne à fibres optiques reliant Kaunas et Klaipėda, via Panevėžys, fut introduite, avec des systèmes multiplexes numériques de 155 Mbps. Les télécommunications lituaniennes seront équipées d'une seconde ligne de communica-

Table 16.4 → Lignes principales téléphoniques, lignes principales téléphoniques résidentielles, téléphones cellulaires et télécopieurs, 1996

Pays	Lignes principales téléphoniques (pour 100 habitants)	Lignes principales téléphoniques résidentielles (pour 100 ménages)	Abonnés aux téléphones cellulaires				Estimation du nombre de télécopieurs (milliers)
			Total (milliers)	Pour 100 habitants	% Numérique	En % des abonnements téléphoniques totaux	
<b>Pays à faibles revenus</b>							
Albanie	1,74	5,8	2,3	0,06	n.d. <sup>a</sup>	3,5	n.d.
Arménie	15,4	62,0	0,3	0,01	n.d.	0,1	0,3
Azerbaïdjan	8,54	38,3	17,0	0,23	2,9	2,6	2,5
Bosnie	8,98	24,4	1,5	0,04	100,0	0,5	n.d.
Géorgie	10,49	33,5	2,3	0,04	100,0	0,4	0,5
<b>Pays à revenus moyens inférieurs</b>							
Bélarus	20,77	43,8	6,5	0,06	n.d.	0,3	8,9
Bulgarie	31,26	65,1	26,6	0,31	47,0	1,0	15,0
Estonie	29,85	55,8	69,5	4,73	50,4	13,7	13,0
Fédération de Russie	17,54	40,5	223,0	0,15	n.d.	0,9	63,4
Lettonie	29,81	66,0	28,5	1,15	64,6	3,7	0,9
Lituanie	26,78	64,7	51,0	1,37	77,2	4,9	5,6
Moldavie	14,0	38,6	0,9	0,02	n.d.	0,2	0,6
Pologne	16,91	41,5	216,9	0,56	41,1	3,2	55,0
L'ex-République yougoslave de Macédoine	16,98	59,6	1,1	0,05	100,0	0,3	2,6
Roumanie	13,98	38,5	17,0	0,08	n.d.	0,5	20,7
Slovaquie	23,19	48,5	28,7	0,53	n.d.	2,2	55,4
Ukraine	18,09	39,2	30,0	0,06	n.d.	0,3	0,1
Yougoslavie	19,69	54,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	14,5
<b>Pays à revenus moyens supérieurs</b>							
Croatie	30,86	79,6	64,9	1,44	20,1	4,5	45,3
Hongrie	26,06	55,6	473,1	4,63	86,7	15,1	45,0
R. tchèque	27,31	46,9	200,3	1,94	68,7	6,6	79,5
Slovénie	33,33	90,8	40,0	2,01	n.d.	5,7	17,7

a. Données non disponibles.

Source : Indicateurs mondiaux de télécommunication, Genève, UIT, 1998.

Tableau 16.5 → Principaux paramètres sur le développement des réseaux, 1996-1998

	Nombre de lignes principales de téléphone fixe (pour 100 habitants)	Numérisation du réseau (%)	Délai d'attente moyen pour un téléphone fixe	Abonnements téléphones cellulaires (% de la population)	% de la population couverte par radiotéléphone mobile	Accès à la radiomessagerie (% de la population)
Bulgarie	31,93 (1996)	5,5 (1997)	> 1 an	0,45	NMT, 80 ; GSM, 100	0,05
Estonie	29,4 (1996)	n.d.	3,8 ans (1996)	4 (1996)	EMT, 98 ; Radiolinja Eesti, 65 ; Ritabell, 60 (1997)	0,8 (1996)
Hongrie	30	n.d.	4 ans (1996)	7 (1997)	Westel 9000, 93 (1996)	0,13 (1997)
Lettonie	31,2 (1996)	n.d.	2,7 ans (1997)	2,7 (1997)	95 (1997)	1,1 (1997)
Lituanie	26,8	n.d.	3,5 ans (1996)	1,3	5 (1997)	0,05 (1996)
Pologne	17,6 (1997)	39 (1996)	2,9 ans (1996)	2,1 (1997)	n.d.	0,14 (1996)
République tchèque	27 (1996)	n.d.	1,9 an	2,5	Eurotel, 74 ; Radiomobil, 40 ; Eurotel Prague, 96	99
Roumanie	14	35	4 ans	0,186 (1997)	70 (1996)	n.d.
Slovaquie	25,88 (1997)	50,76 (1997)	10,2 mois	3,75 (1997)	91 (1997)	0,044
Slovénie	36 (1998)	100 % de capacité de transmission	1 an	6 (1998)	98 (1997)	99 (1997)

Source : Phare Regulatory Observatory for telecoms, broadcasting and posts, Central and Eastern European country reports, january 1998-june 1998.

tion internationale via Latvia ; on pourra connecter douze villes de Lituanie grâce à des systèmes de transmissions de haute capacité. Les mêmes lignes à fibres optiques seront utilisées pour la mise en place d'un réseau public national de communication de données. Un panorama plus exhaustif de la téléphonie dans les pays de l'ECO peut être brossé à partir des tableaux 16.4 et 16.5.

Lors du Forum sur la société de l'information en Europe centrale et orientale de 1996, il a été souligné que les objectifs de pénétration relatifs aux lignes principales de téléphone fixe pour l'an 2000 allaient de 18,9 % pour la Roumanie à 50 % pour la Lettonie. Pour atteindre ces objectifs, les télécommunications de l'ECO devraient installer de nouvelles lignes à un rythme supérieur d'au moins 50 % au cours des cinq prochaines années et l'investissement total requis pour l'ensemble des dix pays de l'ECO en vue de ces objectifs serait d'environ 20 milliards de dollars des États-Unis, soit de 4 milliards par an. Ceci est comparable au taux annuel d'investissement de 1,6 milliard de dollars pour les quatre années allant jusqu'à fin 1994, dont au maximum 0,44 milliard de dollars par an ont

été apportés par les trois grandes institutions financières internationales (Report of Panel A, 1996).

#### Équipement pour les médias

Comme indiqué dans le tableau 16.6, la réception radio et télévision est généralisée dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, bien que l'accès aux technologies de base ne soit pas habituellement disponible partout.

La télévision par câble et par satellite ainsi que les magnétoscopes affichent des niveaux de pénétration relativement élevés dans les pays d'Europe centrale pour lesquels on dispose de données. Le tableau 16.7 en fournit une illustration.

Dans certains pays, la télévision à péage est disponible et se développe. Comme dans le cas du câble, de la réception télévisuelle par satellite à antenne individuelle et des magnétoscopes, l'apparition et le développement de la télévision payante dépend de l'importance du marché et du niveau de vie (y compris le pouvoir d'achat disponible) de l'époque dans un pays donné. C'est pourquoi on peut trouver la télévision à péage principalement dans les pays d'Europe centrale.

**Tableau 16.6 → Accès à la radio et à la télévision en Europe centrale et orientale, 1996**

Pays	Nombre de récepteurs de radio (pour 1 000habitants)	Nombre de récepteurs de télévision (pour 1 000 habitants)
<b>Développement humain élevé</b>		
Hongrie	697	438
Pologne	518	337
R. tchèque	806	534
Slovaquie	580	486
Slovénie	416	364
<b>Développement humain moyen</b>		
Albanie	235	118
Arménie	5	225
Azerbaïdjan	20	22
Bélarus	290	242
Bulgarie	531	390
Croatie	333	267
Estonie	680	408
Fédération de Russie	344	405
Géorgie	553	470
Lettonie	699	485
L'ex-République yougoslave de Macédoine	184	230
Lituanie	292	451
Moldavie	720	281
Roumanie	317	231
Ukraine	872	230

Source : *Annuaire statistique 1998*, Paris, Éditions UNESCO, 1998.

Selon les données disponibles dans l'*Annuaire statistique 1998* de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, en 1997 il existait 385 000 abonnés à la télévision à péage en République tchèque, 225 000 en Hongrie, 386 600 en Pologne et 200 000 en Roumanie.

La télévision numérique a été introduite en Pologne en 1998, sous la forme de deux bouquets satellites concurrents : Wizja TV (détenu et dirigé par @Entertainment, société américaine, également très implantée en Pologne dans le domaine de la télévision par câble) et Cyfra +, dirigé par Canal + Polska (diffuseur polonais ayant une licence auquel participe Canal +), qui propose également une chaîne de télévision à péage par voie terrestre. Canal + Polska participe également à une société récemment créée Polska Platforma Cyfrowa (plate-forme numérique polonaise), de même qu'à Polish Television Plc. (le diffuseur télévisuel des services publics) et à la plupart des autres chaînes commerciales ayant une licence.

#### Équipement informatique, Internet

Comme indiqué précédemment, les dépenses de technologies d'information en Europe centrale et orientale ont considérablement augmenté au cours des dernières années. Toutefois, la relation entre les dépenses de TI et le PIB, de même que les dépenses de TI par habitant révèlent qu'elles demeurent largement inférieures à celles des marchés nationaux moyens d'Europe de l'Ouest. En 1996, la grande majorité des pays d'Europe centrale et orientale a dépensé moins de 1,9 % du PIB par an pour les technologies de l'information (Fédération de Russie : 0,79 % ; Hongrie : 1,89 % ; Pologne : 1,19 % ; Slovaquie : 1,91 %). Seule la République tchèque a montré des niveaux de dépense (2,99 % du PIB) comparables à ceux de nombreux pays d'Europe de l'Ouest.

Le tableau 16.8 établit une comparaison entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale en termes de ventes de matériel informatique de TI en 1998.

**Tableau 16.7 → Estimation de la pénétration des magnétoscopes, de la télévision, de la télévision par câble et par satellite dans les ménages, 1<sup>er</sup> janvier 1997**

	Ménages ayant la télévision (milliers)	Connexion possible des ménages à un réseau câblé (milliers)	Ménages câblés (milliers)	Télévision par satellite à antenne collective + antenne individuelle (milliers)	Connexion possible des ménages à un réseau câblé/ménages ayant la télévision (%)	Ménages câblés/ménages ayant la télévision (%)	Ménages câblés/connexion possible des ménages à un réseau câblé (%)	Magnétoscopes/ménages ayant la télévision (%; 1996)
Bulgarie	2 820	165	35	100	1,2	1,2	21,2	49
Estonie	539	— <sup>a</sup>	93	30	—	18	—	51
Fédération de Russie	46 776	11 578	—	150	—	25	—	21
Hongrie	3 849	—	1 905	500	—	50	—	46
Lettonie	921	—	155	10	—	17,0	—	22
Lituanie	1 438	—	197	40	—	14	—	18
Pologne	12 146	—	2 766	2 000	—	23	—	60
R. tchèque	4 022	2 400	750	400	59,7	18,6	31,2	—
Roumanie	4 687	4 000	2 300	300	85,3	49,1	57,5	26
Slovaquie	1 850	—	470	150	—	—	—	27
Slovénie	637	—	220	200	—	—	—	55

a. Données nulles.

Source : *Annuaire statistique 1998*, Observatoire européen de l'audiovisuel.

Un indicateur important de la différence observée entre les pays les moins et les plus avancés concernant l'introduction des technologies de l'information est représenté par les dépenses relatives de matériel, de logiciels et de services. Les marchés nationaux d'Europe centrale et orientale restent largement orientés sur les ordinateurs individuels et les technologies y afférentes qui ont représenté le plus fort pourcentage des dépenses de matériel de TI au cours de la

**Tableau 16.8 → Ventes de matériel informatique de TI (nombre d'unités), 1998**

	Europe occidentale	Europe centrale et orientale
Serveurs UNIX	129 316	7 641
Serveurs NT	272 100	19 812
Autres serveurs	369 251	67 431
Postes de travail	210 077	6 040
PC	19 824 095	2 414 300
Cartes LAN	15 388 400	1 130 112

Source : European Information Technology Observatory, 1998.

période 1996-1997. Par contraste, en République tchèque les ordinateurs individuels et le matériel informatique représentent moins de 35 % des dépenses de TI, le reste étant alloué à des services de mise en œuvre, à la mise en réseau matériel et logiciels, au développement de solutions d'applications et à la maintenance. Ailleurs, le marché de l'équipement de bureau d'entrée de gamme, le matériel de gestion de réseaux locaux et le marché de leurs serveurs ont connu une croissance considérable au cours de ces dernières années. Le segment des systèmes informatiques (unités centrales, serveurs, postes de travail) a stagné dans plusieurs pays en raison des réductions survenues dans le financement des projets de TI publics.

Bien que les ventes de matériel soient globalement prédominantes, les logiciels et les services représentent l'un des secteurs à plus forte croissance du marché des TI. Une croissance particulièrement importante s'observe sur le marché des solutions logicielles, telles que les logiciels d'application pour PC, les logiciels de gestion des ressources de l'entreprise et les outils d'applications pour l'élaboration et la gestion de bases de données, ainsi que dans la demande de ser-

vices de base tels que le conseil en TI, la programmation contractuelle et la conception de logiciels. La valeur régionale du marché des logiciels et des services a atteint presque 2 milliards d'euros en 1997, en progression de plus de 13 % par rapport à l'année précédente. La croissance dans le secteur des logiciels et des services provient principalement de projets à grande échelle dans les services bancaires et financiers, la fonction publique, les télécommunications et l'industrie manufacturière. Les entreprises locales jouent un rôle de plus en plus important en tant qu'intégrateurs de systèmes, de distributeurs de valeur ajoutée, de concepteurs de logiciels et de centres de formation.

Le tableau 16.9 illustre le volume du marché des technologies de l'information dans certains pays de l'ECO. Les différences existant dans les dépenses en technologies particulières ne sont pas proportionnées aux différences notables en termes d'importance et de population entre la Fédération de Russie et les quatre autres pays. Il y a de bonnes raisons de penser qu'il existe une relation directe entre le développement économique et la pénétration des technologies de l'information.

Le tableau 16.10 indique la pénétration des technologies de l'information (PC et accès Internet) dans les pays d'Europe centrale et orientale.

**Tableau 16.9 → Valeur du marché des TI dans certains pays de l'ECO (en millions d'euros), 1998-1999 (estimations)**

	Fédération de Russie		Hongrie		Pologne		R. tchèque		Slovaquie	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Serveurs	354	462	89	107	159	178	136	147	51	57
Postes de travail	23	27	10	11	17	17	15	16	5	6
PC	1 549	1 824	153	160	525	577	328	359	132	153
PC/accessoires de postes de travail	328	360	85	97	153	166	116	127	40	46
Matériel informatique	2 254	2 673	337	376	853	939	595	650	228	262
Matériel LAN	143	161	32	37	87	100	75	86	29	34
Autres communications de données	62	65	15	16	26	28	17	18	3	3
Matériel de communications des données	205	227	47	52	113	128	92	104	32	37
Matériel des TI	2 889	3 301	441	489	1 057	1 188	765	838	290	331
Logiciels d'exploitation	65	71	50	55	74	84	74	81	25	27
Logiciels d'application	113	127	62	67	102	112	77	84	23	25
Produits logiciels	178	198	112	122	176	195	151	164	48	53
Conseil	35	41	59	63	49	59	91	98	8	10
Mise en œuvre	185	215	118	136	200	230	193	227	33	39
Gestion des opérations	44	50	40	45	40	45	77	90	8	9
Maintenance	129	147	63	67	94	100	101	112	13	15
Services	394	454	280	312	382	435	462	526	63	73
Logiciels et services	572	652	392	433	558	630	613	691	110	126
Total du marché des TI	3 461	3 953	832	923	1 633	1 818	1 377	1 529	400	457

Source : European Information Technology Observatory, 1998.

Tableau 16.10 → Pénétration des PC et d'Internet, 1996

	Internet				Estimation du nombre de PC	
	Nombre total de serveurs, 1998 <sup>a</sup>	Nombre de serveurs (pour 10 000 habitants)	Nombre total d'utilisateurs	Nombre d'utilisateurs (pour 10 000 habitants)	Total (milliers)	Pour 100 habitants
<b>Pays à faibles revenus</b>						
Albanie	76	0,22	1 000	2,72	n.d. <sup>b</sup>	n.d.
Arménie	482	0,47	3 000	0,09	n.d.	n.d.
Azerbaïdjan	348	0,04	500	0,66	n.d.	n.d.
Bosnie	348	0,10	500	1,38	n.d.	n.d.
Géorgie	655	0,39	2 000	3,70	n.d.	n.d.
<b>Pays à revenus moyens inférieurs</b>						
Bélarus	648	0,25	735	0,72	n.d.	n.d.
Bulgarie	6 693	3,92	60 000	0,17	250	2,98
Estonie	19 856	54,29	5 000	34,01	10	0,67
Fédération de Russie	137 178	3,93	600 000	40,61	3500	2,37
Lettonie	8 439	23,31	40 000	161,29	20	0,79
Lituanie	8 893	4,67	10 000	26,97	24	0,65
Moldavie	370	0,01	200	0,47	11	0,26
Pologne	106 663	13,68	480 000	124,23	1400	3,62
L'ex-République yougoslave de Macédoine	407	0,89	1 500	6,93	n.d.	n.d.
Roumanie	22 359	3,46	50 000	22,12	120	0,53
Slovaquie	14 805	14,77	100 000	186,08	n.d.	n.d.
Ukraine	16 278	1,29	50 000	9,79	290	0,56
Yougoslavie	5 416	2,40	20 000	18,91	n.d.	n.d.
<b>Pays à revenus moyens supérieurs</b>						
Croatie	4 633 (1996)	10,29	40 000	88,78	100	2,09
Hongrie	76 143	29,22	100 000	97,92	450	4,41
République tchèque	72 120	39,60	200 000	193,89	700	6,79
Slovénie	18 537	69,35	100 000	502,26	95	4,78

a. Chiffres relatifs à juillet 1998 (Network Wizards : www.nw.com).

b. Données non disponibles.

Source : Indicateurs mondiaux de télécommunication, Genève, UIT, 1998.

## UTILISATION DES TIC DANS LA RÉGION

Les technologies de l'information et des télécommunications sont progressivement introduites à tous les niveaux de la vie quotidienne en Europe centrale et orientale. En Estonie, par exemple, un programme national d'informatisation scolaire, connu sous le nom de « Bond du tigre », a été lancé. En 1997, 25 % de l'ensemble des écoles étaient connectés à Internet. D'ici à l'an 2000, il est prévu que toutes les écoles seraient

sur Internet. Un projet similaire (School-Net) a été inauguré en 1996 en Hongrie dont l'objectif est de fournir un accès direct à Internet à 1 000 écoles environ au 1<sup>er</sup> septembre 1998. Dans le cadre de ce projet, les écoles ont été équipées de salles d'ordinateurs, comprenant 6 à 18 ordinateurs multimédias par salle. Cinq cents écoles primaires supplémentaires et 34 foyers pour étudiants devaient obtenir l'accès à Internet au cours de la première phase du projet.

En Estonie, on prévoyait que la couverture moyenne en postes de travail informatiques dans les

services de l'administration publique au niveau national atteindrait presque 90 % à la fin de 1997, certaines branches de l'administration devant parvenir à 100 %.

Les réseaux locaux (LAN) sont un domaine de progression extrêmement rapide dans les services de l'administration publique estoniens. En 1993, il n'y avait que 15 réseaux fonctionnels et 23 réseaux en cours d'installation ; à la fin de 1997, le nombre estimé de réseaux locaux était de 431.

Cependant, les réseaux locaux utilisés dans les services des administrations publiques sont habituellement peu étendus. Le nombre moyen de postes de travail connectés à un réseau local de services de l'administration publique est de 14,5, avec par exemple 56 postes dans des réseaux de structures logistiques, 17 dans des réseaux ministériels, 12 dans des réseaux de commissions nationales, 6 dans des bureaux des inspections et 15 dans des réseaux d'administrations des comtés ; 30 % de ces réseaux (principalement dans des unités régionales d'agences gouvernementales) fonctionnent sans serveur spécialisé. Les réseaux locaux restants disposent de 1,6 serveur par réseau (2 serveurs dans les réseaux de l'appareil central). Seuls 8 % des serveurs sont des mini-ordinateurs et 69,3 % d'entre eux sont équipés de blocs d'alimentation ininterrompibles. Le nombre d'imprimantes dans les services de l'administration publique était de 3 393 vers la fin de 1996, ce qui correspond à 48 % du nombre total d'ordinateurs sur le lieu de travail. A la fin de 1997, le nombre estimé d'imprimantes devait augmenter pour atteindre 91,6 % des postes de travail informatiques à pourvoir.

Seuls quelques services de l'administration publique possèdent un traceur. Le nombre de scanners a presque triplé en 1996 par rapport à 1995. Celui des modems atteignait 667 à la fin de 1996, en raison de la croissance spectaculaire de l'utilisation d'Internet et du courrier électronique.

A titre d'exemple, en Lituanie, en raison de la limitation des ressources financières disponibles dans

le budget de l'État en 1993-1995, les investissements n'ont porté que sur les projets les plus importants, à savoir le projet sur l'intégration du réseau informatique des institutions publiques, le système des registres d'État et les systèmes d'information géographiques, les projets relatifs aux autorités locales, les systèmes d'information administratifs gouvernementaux et des douanes, etc. Quarante-six institutions ont été unifiées au sein du Réseau informatique des institutions publiques (VIKT) : le Parlement (Seimas), le Gouvernement, les Ministères de l'économie, des finances, des communications et de l'informatique, des affaires étrangères et de l'intérieur, les Douanes et les Services statistiques, le Bureau municipal de Vilnius, etc. La possibilité leur a également été offerte de se connecter à Internet.

LITNET, réseau informatique d'études et de science, est membre officiel d'Internet depuis 1994. LITNET permet l'échange multimédia (textes, graphiques, signaux, images statiques et animées) avec les abonnés de tous les pays du monde connectés au réseau. Les services du réseau sont utilisés par 10 universités et écoles privées, 14 instituts de recherche, environ 140 autres organisations (écoles, bibliothèques, institutions publiques, établissements de soins). LITNET est composé de plus de 2 000 ordinateurs et le nombre d'utilisateurs dépasse 10 000 personnes.

On procède à la coordination du développement des systèmes d'information (SI) informatisés dans les domaines de la réglementation du Ministère de l'intérieur (SI du contrôle des frontières de l'État), du Département du contrôle de l'État, du Ministère des finances (SI de l'administration fiscale, SI du Trésor), du Ministère de la sécurité sociale et du travail (SI du Ministère de la sécurité sociale, SI de l'Agence pour l'emploi gouvernementale), etc.

Un réseau de communication des données au standard X.25 « Vilnius DATAPAK » doté de 240 ports de connexion est dirigé par Lithuanian Telecom. Il est utilisé par le SI des douanes et le SI des banques.

Les exemples de l'Estonie et de la Lituanie, qui font partie des pays les plus développés, illustrent la progression du processus de propagation des TIC dans les pays d'Europe centrale et orientale.

## RESTRUCTURATION ET PRIVATISATION DES SECTEURS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES MÉDIAS

Dans les pays d'Europe centrale et orientale, le monopole de la diffusion appartient au passé, mais les conjonctures économiques et politiques divergentes de certains pays ont entraîné une configuration différente de leur système de diffusion. Dans la plupart des pays d'Europe centrale, un double système de diffusion publique et privée fonctionne au niveau national et aussi (dans certains cas) au niveau infranational. Dans les pays de la Communauté des États indépendants (CEI), la situation est différente. Le secteur privé est inexistant : dans la plupart des cas, il n'existe pas de chaînes commerciales ou indépendantes au niveau national, et « les pouvoirs publics ont conservé le contrôle sur d'importants médias d'État. S'ils n'ont pas interdit globalement les intervenants indépendants ou de l'opposition [...], ils ont conservé d'importants leviers : ils peuvent retirer les subventions, augmenter le prix de location des droits éditoriaux, refuser d'imprimer ou de distribuer un journal, retarder l'enregistrement, refuser une licence ou une fréquence pour émettre, augmenter les barrières tarifaires, limiter l'accès aux informations ou tenter des procès en diffamation » (Lange, 1997, p. 21).

Les facteurs économiques pèsent aussi lourdement sur les perspectives de croissance des médias dans la plupart des pays de l'ECO. Les marchés plus importants ou plus soutenus attirent les investisseurs étrangers et génèrent des volumes relativement élevés de dépenses de publicité. D'autre part, les économies sous-développées ou stagnantes ne sont pas en mesure de soutenir une croissance massive des médias : il

n'existe ni le capital de lancement ni assez de publicité pour financer cela.

Le tableau 16.11 décrit la situation dans certains États d'Europe centrale à la suite de la perte du monopole de la télévision au niveau national.

Pratiquement partout dans les pays de l'ECO, la télévision par câble est détenue par le secteur privé, avec parfois des sociétés étrangères détenant des intérêts majoritaires.

Des progrès sont également faits, bien qu'à un rythme lent dans certains pays, en faveur de la libéralisation des télécommunications. Il ne fait pas de doute que le fait que de nombreux États d'Europe centrale aspirent à faire partie de l'UE et doivent adopter des politiques harmonisées avec les siennes constitue une aide dans ce sens. Dans les services de télécommunications traditionnels, le marché est dans de nombreux cas encore fermé, ou n'est ouvert qu'à une concurrence limitée. Même là où les sociétés de télécommunications ont été privatisées, nombreuses sont celles qui ont obtenu des licences exclusives à long terme. La libéralisation complète surviendra lorsque ces autorisations à émettre viendront à échéance. En ce qui concerne les nouveaux services (Global System for Mobile Communication [GSM], Nordic Mobile Telephone System [NMT] 40, Digital Cellular System [DCS] 1800), communications par satellite, radiomessagerie, transmission des données, offre des services d'Internet, etc., le marché est ouvert dans la plupart des cas ; ils ont été lancés depuis le départ par des sociétés privées, avec des intérêts étrangers importants.

La Bulgarie et la Roumanie ne se sont pas encore orientées vers une libéralisation de leurs télécommunications. La Pologne a entamé un processus de privatisation de TP S.A. (Polish Telecom) en vendant une partie de ses actions sur le marché boursier. Un partenaire stratégique doit être choisi en 1999. Plusieurs pays ont décidé de choisir pour investisseurs stratégiques des opérateurs internationaux en privatisant partiellement leurs compagnies téléphoniques. Plusieurs opérateurs locaux en téléphonie se sont vu

**Tableau 16.11 → Télévision d'Etat ou publique et télévision commerciale dans les pays d'Europe centrale (principales chaînes)**

Société	Chaîne	Distribution	Pénétration technique (%)	Audience 1995 (%)	Revenus
<b>Bulgarie</b>					
BNT	Channel 1 (publique)	Terr./câble	99	70	Budget de l'État/publicité
BNT	Efir 2 (publique)	Terr./câble	89	22	Budget de l'État/publicité
Multimex	Nova TV (comm.)	Terr.	20 (Sofia)	n.d. <sup>a</sup>	publicité
Dni Ltd.	7 dni (comm.)	Terr.	12,5 (Sofia)	n.d.	publicité
<b>Estonie</b>					
Eesti TV	ETV (publique)	Terr.	97,5	23	Publicité/subv. État
Kanal Kaks	Kanal 2 (comm.)	Terr.	77,5	15	Publicité
TV1	TV1 (comm.)	Terr.	n.d.	n.d.	Publicité
TV3	TVS-2 (comm.)	Terr.	92	17	Publicité
<b>Hongrie</b>					
MTV	MTV 1 (publique)	Terr./câble	100	58,4	Droits de lic./publicité
MTV	MTV 2 (publique)	Terr./câble	98,5	20,8	Droits de lic./publicité
MTM	MTM (comm.)	n.d.	n.d.	n.d.	Publicité
CLT	RTL-Klub (comm.)	n.d.	n.d.	n.d.	Publicité
Duna TV	Duna TV (publique)	Sat./câble	45,3	2,5	Publicité
Budapest Communications	TV3 (comm.)	Sat./câble	40	n.d.	Publicité
<b>Lettonie</b>					
Latvijas TV	LTV1 (publique)	Terr.	97	23	Budget de l'État/publicité
Latvijas TV	LTV2 (publique)	Terr.	96	7	Budget de l'État/publicité
A/S LNT	LNT (comm.)	Terr.	82	n.d.	Publicité
Baltkom	Baltkom (comm.)	Sat.	100	n.d.	Publicité
<b>Lituanie</b>					
Lietuvos RTV	LTV (publique)	Terr.	99	30	Budget de l'État/publicité
LNK	LNK TV (comm.)	Terr.	98	27	Publicité
Tele3	Tele3 (comm.)	Terr.	92	20	Publicité
Baltijos TV	Baltijos TV (comm.)	Terr.	90	4	Publicité
<b>Pologne</b>					
TVP S.A.	TVP1 (publique)	Terr./câble	99	47 (1996)	Droits de lic./publicité
TVP S.A.	TVP2 (publique)	Terr./câble	98	21 (1996)	Droits de lic./publicité
TVP S.A.	TV Polonia (publique)	Sat./câble	32	2 (1996)	Droits de lic./publicité
Polsat	Polsat (comm.)	Terr./sat.	81	20 (1996)	Publicité
ITI Holdings	TVN	Terr./sat.	n.d.	7	Publicité
Polska Korp. Partycypacyjna	Canal+ Polska (comm.)	Terr./sat./câble	6	n.d.	TV à péage
<b>République tchèque</b>					
CT	CT-1 (publique)	Terr.	98	22,5	Droits de lic./publicité
CT	CT-2 (publique)	Terr.	81	3	Droits de lic./publicité
CET 21	Nova TV (comm.)	Terr.	98	70	Publicité
PTV Premiera	Prima TV (comm.)	Terr./sat.	70	2	Publicité
RTV Gemma	Galaxie (comm.)	Sat./câble	n.d.	n.d.	Publicité
Nethold	MultiChoice (comm.)	Sat./câble	n.d.	n.d.	Publicité

Tableau 16.11 (suite)

Société	Chaîne	Distribution	Pénétration technique (%)	Audience 1995 (%)	Revenus
<b>Roumanie</b>					
TVR	TVR 1 (publique)	Terr./câble	100	73,6	Budget de l'État/publicité
TVR	TVR 2 (publique)	Terr./câble	50	7,4	Budget de l'État/publicité
TVR	TVR Int'l (publique)	Sat./câble	n.d.	n.d.	Budget de l'État/publicité
Pro TV	PRO TV (comm.)	Terr./câble/sat.	45	3,9	Publicité
Amerom/Prima	Amerom (comm.)	Terr./câble/sat.	10	n.d.	Publicité
TELE7 abc	TELE7abc (comm.)	Terr./câble/sat.	40	1,2	Publicité
<b>Slovaquie</b>					
Slovak TV	STV-1 (publique)	Terr./câble	99	59	Budget de l'État/publicité
Slovak TV	STV-2 (publique)	Terr./câble	99	26,6	Budget de l'État/publicité
Markiza Slovakia	TV Markiza (comm.)	Terr./câble	82,5	65,2	Publicité
Vasa Televizia	VTV	Sat./câble	53,7	10,2	Publicité
<b>Slovénie</b>					
RTV Slovenia	TVS-1 (publique)	Terr./câble/MMDS	95	62	Droits de lic./publicité
RTV Slovenia	TVS-2 (publique)	Terr./câble/MMDS	95	19	Droits de lic./publicité
CME/MMTV/Tele 59	POPTV (comm.)	Terr./câble	80	36	Publicité
Kanal A	Kanal A (comm.)	Terr./câble/MMDS	80	9	Publicité
TV3	TV3 (comm.)	Terr./câble	75	2	Publicité

a. Données non disponibles.

octroyer une licence. Les nouveaux services sont assurés par des compagnies privées, dont plusieurs comportent des actionnaires étrangers.

Le Gouvernement estonien a vendu 49 % d'Esti Telefon à un consortium scandinave. Les investisseurs privés se sont vu conférer un pouvoir de direction par le biais d'une concession de vingt-cinq ans pour mettre en place le réseau de diffusion national, ainsi que par une période d'exclusivité de huit ans pour fournir un service longue distance.

La Hongrie commença par céder 30 % de son opérateur national MATÁV à un consortium composé de Deutsche Telecom et Ameritech. MATÁV obtint les droits d'assurer les services longue distance et internationaux ainsi que les deux tiers des services locaux avec une période d'exclusivité de huit ans pour les services de téléphone public. Plus tard, la Hongrie vendit 37 % de parts supplémentaires de MATÁV à Deutsche Telecom et Ameritech. La part publique dans le capital est désormais revenue à 25 %, si bien que le consortium étranger dispose à la fois d'un action-

nariat majoritaire et d'un plein pouvoir de contrôle directionnel. Les secteurs locaux restants furent cédés à plusieurs opérateurs locaux de moindre importance selon des modalités identiques. Les investisseurs privés ont un pouvoir de direction par le biais d'une concession de huit ans.

La Lettonie a cédé 49 % des parts de Lettelkom à un consortium dirigé par Finland Telecom et Cable & Wireless, avec une participation boursière de 10 % détenue par International Finance Corporation. Lettelkom s'est vu attribuer une concession de vingt ans pour une prestation de services de télécommunications nationales et internationales.

En Lituanie, le marché est théoriquement ouvert, mais dans la plupart des secteurs il n'existe qu'un seul opérateur, Lietuvos Telekomas (LT). Il est prévu qu'une nouvelle législation des télécommunications confèrera à LT des droits exclusifs pour l'offre de certains services jusqu'en 2003.

Le Gouvernement tchèque a autorisé SPT Telecom A/S à procéder à une augmentation de capital en

créant de nouvelles actions qui ont été cédées à Tel Source, consortium choisi par le gouvernement, comprenant les télécommunications néerlandaises, un groupe postal (KPN) et les télécommunications suisses. Il possède 34 % des actions de SPT. Cette démarche a eu pour effet de permettre que le produit soit utilisé pour le financement des plans de modernisation de la compagnie. La compagnie a un monopole pour les services de diffusion nationaux et internationaux jusqu'en l'an 2000, période au cours de laquelle il est nécessaire de doubler le nombre de lignes. Le consortium étranger a un contrôle de direction. Par ailleurs, un certain nombre d'opérateurs locaux en téléphonie ont obtenu une licence, ce qui représente une concurrence pour SPT.

En Slovaquie, la libéralisation des services de base de téléphonie vocale sera entamée en 2003 au plus tard. La plupart des autres secteurs sont théoriquement libres.

En Slovénie, le réseau public de télécommunications et de téléphonie vocale est assuré par Telekom Slovenije qui a une situation de monopole, jusqu'à la fin 2000. La plupart des autres secteurs sont théoriquement ouverts à la concurrence, mais limités en raison de la taille du pays.

## COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

Les pays de l'Europe centrale et orientale qui sont associés à l'Union européenne ont eu la possibilité de bénéficier des fonds du programme Phare. Le programme international de télécommunications Phare comprend l'amélioration et le développement des connaissances et de l'expérience pratique du personnel des télécommunications pour maîtriser les aspects opérationnels et réglementaires des systèmes de télécommunications améliorés. D'autres projets au sein de ce programme se sont focalisés sur les obstacles à l'investissement, sur la fourniture d'une assistance pour

mettre en place des autorités indépendantes d'élaboration des procédures pour les télécommunications, pour développer les règles d'octroi des licences et de fournitures de nouveaux services de télécommunication. En dehors de cette source, des ressources financières ont également été affectées à la restructuration des secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications dans les pays de l'ECO, pour répondre aux besoins de leur nouveau rôle au sein d'une économie de marché. L'un des objectifs majeurs dans ce secteur a été l'élimination des importants goulets d'étranglement entre frontières. Une grande attention a été également apportée à l'utilisation optimale des ressources, notamment l'énergie, où des prix artificiellement bas avaient favorisé des techniques de production inefficaces et une consommation élevée, qui, pour sa part, avait engendré de graves dégradations de l'environnement. Cela a conduit à soutenir la création de sociétés commerciales destinées à gérer la production d'énergie et la fourniture de services de télécommunications, la privatisation des transports routiers, la restructuration des compagnies ferroviaires et la préparation d'un cadre réglementaire pour les secteurs des télécommunications et des transports.

Chaque année depuis 1995, la Commission européenne a organisé la série de forums UE-ECO sur la société de l'information dont l'objectif est d'associer les pays de l'ECO candidats à l'Union à l'œuvre de construction à la fois au niveau européen et au niveau mondial en faveur de la société globale de l'information. Les forums successifs ont permis de mettre au point les actions nécessaires à la progression vers la société de l'information et à sa mise en œuvre. Le deuxième forum en 1996 a créé quatre panels qui ont pour domaine : la stratégie et la définition de la politique au sein de la société de l'information ; la mise en œuvre des démonstrations, les projets pilotes et autres actions ; l'éducation et la formation pour la société de l'information ; et l'application des TIC dans les administrations publiques.

Également lors du deuxième forum, un plan d'action pour les projets pilotes de la société de l'information dans les pays de l'ECO fut adopté. Il était fondé sur la conviction que « pour les pays de l'ECO, la société de l'information constitue une priorité fondamentale pour augmenter la compétitivité et améliorer l'efficacité au sein des administrations publiques. Même si certaines décisions politiques importantes doivent encore être prises et si les ressources financières disponibles sont strictement limitées, il est toujours fondamental d'émettre des signaux positifs à propos de la société de l'information afin de sensibiliser le public. Pour cette raison, cet ensemble d'idées a été proposé sous la forme d'un plan d'action. Le plan d'action a identifié trente thèmes couvrant les domaines dans lesquels les projets pilotes trouveront une application particulière » (EU-CEEC Forum on the information society. Panel on the implementation of the action plan, [www.mzt.si/med./peco002.html](http://www.mzt.si/med./peco002.html)).

Lors du troisième forum UE-ECO « Information et Société » (Bruxelles, 9 au 10 octobre 1997), la Commission européenne fut invitée, entre autres, à :

- Financer l'extension de l'enquête européenne sur la société de l'information pour les pays de l'ECO et, en particulier, identifier et analyser les disparités régionales en termes de services de télécommunication de base, d'infrastructures d'information et d'applications.
- Soutenir l'emploi des crédits de Phare, en coopération avec les institutions financières internationales, pour faciliter l'investissement en matière d'infrastructure de l'information.
- Renforcer et recentrer les objectifs définis dans les programmes Phare nationaux et internationaux pour soutenir l'intégration des technologies liées à l'information et à la communication dans le domaine de l'éducation.
- Soutenir le provisionnement des aides de cofinancement nécessaires, pour permettre aux partenaires des pays de l'ECO de participer aux projets TEN Telecom et à TEN-34 de l'UE.
- Déterminer les possibilités de financement par l'UE des activités de la société de l'information et de cofinancement de la participation des pays de l'ECO au sein des programmes de l'UE liés à la société de l'information, comme INFO2000 et le programme Multilingue de la société de l'information, afin d'exploiter pleinement le champ d'action de la société de l'information.
- Promouvoir la communication au sein des administrations ou entre elles, dans les pays de l'ECO, et entre ces pays et les administrations de l'UE, y compris en permettant leur participation à des projets d'échange entre les administrations (Interchange between administrations [IDA]) appropriés, tels que le système d'information sur les marchés publics (SIMAP), qui a pour objectif d'harmoniser les principes légaux et en matière de paiement pour les échanges de données appliquées à l'approvisionnement public. La publication électronique des appels d'offre publics doit être mise en place au sein des pays de l'ECO.
- Continuer à donner un avis sur l'harmonisation de la législation relative à la société de l'information des pays de l'ECO avec l'acquis communautaire, notamment la directive relative à la protection des données (95/46/EC) et à la mise en œuvre de cette législation, en accordant une attention toute particulière à la création dans chaque pays de l'ECO d'un organe spécifique de contrôle dans le domaine de la protection des données.
- Attirer l'attention du Parlement européen sur les avantages découlant de l'établissement d'interconnexions électroniques entre les parlements de l'UE, des États membres et des pays de l'ECO.
- Agir en faveur de l'implication des milieux d'affaires de l'ECO et de l'UE dans les projets, par le biais de délais de prise de décision et de paiement plus courts.

## VERS UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION : PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA RÉGION

L'informatisation des sociétés d'Europe centrale et orientale a été un processus vertical à la fois descendant et ascendant. Il ne put être mis en œuvre qu'après 1989, lorsque les contraintes politiques et administratives relatives à l'accès et à l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications furent supprimées. Compte tenu de ces débuts peu favorables, les sociétés de l'ECO ont réalisé de grands progrès dans ce domaine durant la dernière décennie.

Il est clair cependant que les pays d'Europe centrale et orientale se situent tout juste au début du chemin qui mène à la société de l'information. Le Panel A (Financing of infrastructure) du forum de la société de l'information des pays de l'ECO en 1996 a énoncé, dans sa conclusion que, « dans la plupart des cas, les gouvernements des pays de l'ECO ne sont pas structurés d'une manière susceptible de leur permettre de surveiller l'évolution de la société de l'information en tant que secteur économique ; des responsabilités spécifiques nouvelles sont nécessaires. Pour être effectives, de telles responsabilités devraient opérer à travers les méandres des ministères existants et autres agences » (**Report of Panel A, 1996**). De manière encore plus fondamentale, beaucoup de ces gouvernements doivent d'ores et déjà axer leurs efforts sur la question de la société de l'information et aller au-delà de la tâche préoccupante de créer une économie de marché et de démanteler le régime du système d'économie centralisée. Pour beaucoup également, le sous-développement économique et la crise et/ou la stagnation génèrent des préoccupations immédiates et urgentes qui détournent l'attention des perspectives de la société de l'information.

Quoi qu'il en soit, nombre de pays ont adopté des programmes d'actions orientés vers la réalisation d'un travail de fond pour la création de la société de l'information.

En Hongrie, par exemple, un programme national de développement des infrastructures d'information avait fonctionné en 1997 pendant plus de dix ans. Ce pays a mis en place un comité gouvernemental pour les technologies de l'information et des télécommunications et développé un service de stratégie informatique nationale.

En Lituanie, le rôle du Ministre des communications et des questions informatiques est de mettre en place et en œuvre la stratégie des communications et de l'informatique, d'organiser les activités postales, de télécommunication et d'information, et de coordonner le télégraphe public, le téléphone, la transmission de données, l'information, les installations de radio et télévision et les réseaux de diffusion appartenant aux entreprises, institutions, organisations, ainsi qu'aux particuliers. Le Ministre des communications et des questions informatiques coordonne le développement des réseaux nationaux de transmission de données et de bases de données de l'État des registres et des systèmes d'information.

En Estonie, un plan de développement pour l'informatique estonienne a été adopté. Il existe également un ensemble de documents relatifs à la politique de l'information en Estonie, comprenant « les éléments fondamentaux de la politique d'information en Estonie », « le plan d'action » et « les propositions à l'intention du gouvernement de la République ». Ils complètent d'autres documents similaires élaborés dans le passé, qui, cependant, n'ont pas eu beaucoup d'impact.

La Commission du Gouvernement national roumain pour l'informatique a adopté un plan qui prévoit, entre autres points :

- la mise en place d'une infrastructure nationale de l'information servant de clé de voûte à l'informatisation de l'administration centrale et locale (dans la mesure où les municipalités sont concernées) ;
- le développement d'une industrie des TIC nationale, notamment une industrie du logiciel ;

- la création de conditions favorables à une utilisation à grande échelle des TIC dans l'industrie, le commerce, l'agriculture, la défense, le tourisme, la santé, la protection de l'environnement, l'éducation, la recherche et la culture, pour respecter les réglementations de l'UE.

D'ici l'an 2005, il est prévu d'étendre l'infrastructure en matière d'information au milieu rural et de faire progresser l'informatisation en Roumanie à un niveau compatible avec l'intégration à la société européenne de l'information.

Le Gouvernement polonais a adopté « une politique de développement des télécommunications » et a auparavant élaboré une série de projets de documents concernant les manières d'avancer vers la société de l'information.

Le troisième forum UE-ECO de la société de l'information (1997) a invité les gouvernements des pays de l'ECO à s'assurer que leur stratégie nationale en matière de société de l'information ainsi que les plans d'action en découlant intégraient des chapitres consacrés spécifiquement à des domaines fondamentaux tels que la constitution de provisions dans le budget national, le rôle anticipateur du gouvernement, la protection des données personnelles, la sécurité de l'information et la cryptographie, l'éducation en vue de la société de l'information, la promotion de la diversité culturelle et linguistique et la coopération statistique internationale.

Sur la base de l'acquis communautaire dans ces domaines, les gouvernements des pays de l'ECO furent également incités à stimuler les investissements par les milieux d'affaires en créant un environnement approprié, y compris en faisant un pas supplémentaire vers la libéralisation des télécommunications :

- créer un climat de confiance à l'égard du commerce électronique, auprès des milieux d'affaires et des consommateurs, pour promouvoir l'engagement dans le commerce de l'électronique et le développement des contenus numériques, en mettant en place un cadre juridique clair et prévisible ;

- mettre en place un organe national consultatif concernant la stratégie de la société de l'information ;
- et créer un bureau national pour coordonner la mise en œuvre du plan d'action national et contribuer au développement d'une certaine sensibilisation.

La nature fondamentale de ces propositions confirme le fait qu'il reste beaucoup à faire, même dans les pays les plus avancés de l'ECO pour réellement s'acheminer vers la société de l'information.

## ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- COMMISSION EUROPÉENNE ; EUREKA AUDIOVISUAL. 1998. *The development of the audiovisual landscape in Central Europe since 1989*. Bruxelles, p. 386.
- COMMISSION EUROPÉENNE ; HUNGARIAN MINISTRY OF TRANSPORT, COMMUNICATIONS AND WATER MANAGEMENT. 1996. *Report of Panel A [Financing of infrastructure, parts one and two]*. Central and East European Information Society Forum, Bruxelles, mai 1996, p. 28.
- COMMISSION EUROPÉENNE ; PARLEMENT EUROPÉEN. 1997. *Proceedings*. Third EU/EEC Information Society Forum, Bruxelles, 9-10 octobre 1997. Bruxelles, Commission européenne, p. 154.
- LANGÉ, Y. 1997. *Media in the CIS. A study of the political, legislative and socio-economic framework*. Düsseldorf, The European Institute for the Media.
- LANGHAM-BROWN, J. (dir. publ.) 1998. *Media in Europe*. The yearbook of the European Institute for the Media. Düsseldorf, The European Institute for the Media, p. 338.
- PHARE REGULATORY OBSERVATORY FOR TELECOMS, BROADCASTING AND POSTS. *Central and Eastern European Country reports, January 1998-June 1998*. Disponible sur : [www.ispo.cec.be/peco/phare](http://www.ispo.cec.be/peco/phare)
- PNUD. 1998. *Human development report 1998*. New York, Oxford University Press, p. 229.
- The digital age. European audiovisual policy*. 1998. Rapport du High Level Group on Audiovisual Policy pour la Commission européenne, Bruxelles, p. 40.
- Why tortoises won't win. A survey of telecoms. *Business Central Europe*, septembre 1998.